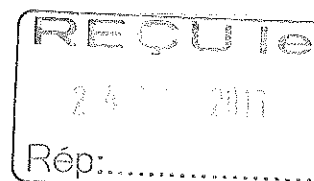


COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE (1er trimestre)**École publique de Saint-Thurien**

Date : 09 novembre 2015

Personnes présentes : l'équipe enseignante, Mesdames Nouaille-Degorce, Gragnic et Bouvier, représentants des parents élus, Monsieur Guilloré, Maire et Madame Perez, DDEN.

Personnes absentes excusées : Madame Decemme, IEN, Madame Kerdraon, adjointe au maire, Madame Lagadic, psychologue scolaire, Mesdames Jaulneau et Prigent ainsi que Monsieur Péan de Ponfilly, parents élus et mesdames Burgaud et Jaffrézic, titulaires de secteur.

ORDRE DU JOUR :

1. Effectifs et répartition des élèves.
2. Vote du règlement intérieur.
3. Les projets de l'année.
4. La liaison CM2 - 6ème.
5. Bilan de l'exercice incendie.
6. Les décroissements.
7. Le matériel informatique.
8. Les demandes d'investissements.
9. Questions diverses.

Sous la présidence de Mme Mariannick MARCHE, directrice de l'école, la séance est ouverte à 17h15.

Le Conseil d'École s'ouvre sur un tour de table des participants. Mme MARCHE remercie et accueille les nouveaux parents élus.

Résultats des élections au conseil d'école.

Taux de participation aux élections : 53,90%. Uniquement des votes par correspondance.

6 candidats élus : Mr Péan De Ponfilly, Mmes Jaulneau, Prigent, Nouaille-Degorce, Gragnic et Bouvier.

1. **Effectifs et répartition des élèves** : il y a actuellement **123 élèves** inscrits à l'école. 3 TPS au moins devraient arriver en cours d'année.

Nom	Fonction	Effectifs	Total
Mme Morgant Mme Jaffrézic (le mardi)	TPS	3	29
	PS	9	
	MS	17	
Mme Marche Mme Burgaud (le mardi)	GS	13	21
	CP	8	
Mme Simon	CP	8	21
	CE1	13	
Mme Le Thoër	CE1	13	25
	CE2	12	
M Le Coq Mme Burgaud (le mercredi et le jeudi)	CM1	17	27
	CM2	10	

Les effectifs sont stables : 124 inscrits il y a un an.

2. **Vote du règlement intérieur** : un passage dans le paragraphe « discipline » est rajouté au règlement : *Les manquements au règlement intérieur de l'école, et en particulier, toute atteinte à l'intégrité physique ou morale des autres élèves ou des maîtres peuvent donner lieu à des réprimandes qui sont, le cas échéant, portées à la connaissance des familles.*

Dans le cas de difficultés particulièrement graves affectant le comportement de l'élève dans son milieu scolaire, sa situation doit être soumise à l'examen de l'équipe éducative.

Il est permis d'isoler de ses camarades, un enfant difficile ou dont le comportement peut-être dangereux pour lui-même ou pour les autres. Un élève ne peut être privé de la totalité de la récréation. Tout châtiment corporel ou traitement humiliant est interdit.

Le règlement intérieur est voté.

3. **Les projets de l'année :**

	TPS PS MS	GS CP	CP CE1	CE1 CE2	CM1 CM2
Projet cin'école	x	x	x	x	x
Parcours lecture « Dis Moi Ton Livre »	x	x	x	x	x
Intervention de l'association Mervent en Breton	x	x			
Intervention de Sylvain Bouchacourt Dumiste COCOPAQ sur un semestre		x	x (CP)	x	
Cycle natation		x	x	x	
Natation subaquatique et sauvetage					x
Concours Récup'art	x	x	x	x	
Projet jardin	x				
Intervention de Delphine Guerineau dans le cadre de Natur'au fil (travail sur l'eau)		x (CP)	x	x	
Visite du musée de l'abeille au Faouët		x	x	x	
Visite du musée du loup au Cloître St Thégonnec		x	x		
Correspondance avec un classe de Bannalec				x	
Jour le plus court					x
Projet « vers de terre » selon un protocole de l'université Rennes 1 (comptage et identification)					x
Liaison CM2/6ème					x

L'équipe enseignante remercie l'Amicale Laïque, l'APE, la mairie et la COCOPAQ grâce à qui tous ces projets, au service des apprentissages des élèves, sont possibles.

4. **La liaison CM2 – 6ème** : les cycles changeant, les élèves de CM2 iront 3 fois au collège afin d'améliorer la liaison : ils devraient aller au collège 2 jours en janvier pendant le stage des 3ème. Un mixage CM2/6ème sera fait et les CM2 suivront les mêmes cours que les 6èmes durant ces 2 jours.

Un échange avec une professeur de français est également prévu autour de « Dis moi ton livre ». Les CM2 devraient de nouveau se rendre au collège pour concrétiser le projet.

5. **Bilan de l'exercice incendie** : l'exercice incendie s'est déroulé sans difficulté le 02 octobre 2015 à 10h20. Deux autres sont prévus dans l'année.

La question d'un exercice incendie durant la sieste ou les décloisonnements est posée : M Marche indique que c'est possible d'en prévoir un.

6. **Les décloisonnements** : tous les enseignants n'étant pas habilités en anglais, des décloisonnements ont lieu tous les jours en début d'après-midi.
Mariannick Marche assure l'anglais et la découverte du monde avec Céline Burgaud en GS/CP.
Karine Simon assure l'anglais aux CE1/CE2.
Maïna Le Thoër assure la découverte du monde aux CE1/CE2.
Anne-Sophie assure l'anglais en CM1/CM2.
Nicolas Le Coq propose des ateliers jeux en maternelle.

Les décloisonnements ont lieu de 14h à 15h car en deuxième partie d'après-midi c'est plus compliqué à cause de la sortie. Les enseignants précisent que les élèves sont énervés en rentrant à 14h.

7. **Le matériel informatique** : des devis ont été demandés concernant le matériel informatique (6 PC portables) : CAMIF : 3125,20 € START : 3207,60 €

Des devis concernant la location de 6 PC et 11 PC vont être demandés à l'entreprise START.

8. **Les demandes d'investissements** :

- un massicot A3
- une visionneuse
- des bancs et des jeux d'imitation pour les classes de maternelle

9. **Questions diverses** : aucune question n'est parvenue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h.30

Secrétaire de séance,

La Directrice,